

tes les injures qu'on lui adresse, en français et en anglais. Il est clair, par conséquent, que les autorités devront faire preuve de discernement dans le choix des candidats. Un postulant n'est pas nécessairement plus qualifié pour un poste donné, parce qu'il est bilingue.

Je vis dans une région qui, à toutes fins utiles, est bilingue. Il y a peu de temps, on a transféré un employé dans une autre région où il n'aura pas besoin des deux langues. Si cette personne ne peut s'acquitter de ses fonctions de façon satisfaisante, peu importe qu'elle parle couramment l'une ou l'autre des deux langues, elle ne donnera satisfaction à personne. Il n'y a pas si longtemps, des jeunes Canadiens français se plaignaient de problèmes relatifs à l'assurance-chômage et au centre de main-d'œuvre de ma région. Ils s'adressèrent à moi et je leur demandai qui ils étaient allés voir. Ils me le dirent; ils s'étaient évidemment adressés à un Canadien français qui n'avait pas été d'un grand secours. Pour finir, je leur ai dit de s'adresser à quelqu'un d'autre. Ils sont allés voir cet homme, ont étudié avec lui leur problème et ont trouvé une solution. J'ai mentionné cet incident à seule fin de montrer que si l'on veut qu'un travail soit bien fait, il faut employer du personnel compétent et il importe peu que la personne parle une langue ou deux. Ce qui importe surtout c'est la compétence.

J'ai entendu parler à maintes reprises d'hommes qui croient que parce qu'ils connaissent bien les deux langues, ils nous sont d'une certaine façon supérieurs. Ils s'attendent à recevoir un traitement préférentiel lorsqu'ils sollicitent un emploi. Des gens de cette espèce ne s'intéressent pas au bilinguisme comme tel. Ils ne songent qu'à assurer leur propre avancement. De cela, nous n'avons nul besoin. Ce bill ne fait qu'intégrer à la loi un état de fait qui dure à Ottawa et dans la fonction publique depuis plusieurs années. Depuis de nombreuses années, la Commission de la Fonction publique engage de plus en plus de fonctionnaires bilingues afin d'étendre le bilinguisme dans les divers services publics. L'idée me paraît bonne et, franchement, je me demande pourquoi ne pas étendre le principe de base du bilinguisme à tout le pays.

A mon avis, tous les écoliers canadiens devraient apprendre le français. Certains instituteurs de nos écoles publiques qui enseignent le français à nos jeunes, mis en présence de francophones, ne peuvent leur parler. De toute évidence, nous n'enseignons pas

à nos écoliers à converser en français, comme nous devrions le faire. En ne leur enseignant pas à s'exprimer en français, nous ne les rendons pas vraiment bilingues, et nous sommes tous perdants.

Bien que j'aie été troublé par les propos de certains députés d'en face concernant les objectifs du bill, j'ai l'impression que les Canadiens francophones et anglophones ont l'esprit assez large pour renoncer à leurs préjugés et essayer d'assurer le succès de cette mesure. Au fond, le sort du bilinguisme dépend de tous les Canadiens. Si nous voulons devenir une nation bilingue, nous devons créer un ministère fédéral de l'éducation de façon à enseigner les deux langues à tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous devons commencer par former nos jeunes enfants à l'âge de cinq ans, au jardin d'enfants. Tous nos enfants doivent être comme ceux d'un député de cette Chambre que je connais depuis de nombreuses années. Depuis peu, je me suis rendu compte que sa famille était également à l'aise dans les deux langues. Voilà la bonne formation que nos enfants doivent recevoir. Je le répète, nos professeurs de français doivent apprendre à nos enfants le français parlé et le français écrit si nous voulons qu'ils soient bilingues. Nos écoles devront adopter un système d'enseignement semblable à celui qu'appliquent les écoles de langues Berlitz. A moins de mettre tous les Canadiens sur le même pied d'égalité et de leur donner l'occasion d'apprendre deux langues, cette loi ne fera qu'accorder un traitement de faveur à un groupe limité.

Tous nos partis politiques devront chercher la meilleure façon de mettre en pratique une politique du bilinguisme. La question est de savoir si nous voulons devenir ou pas un pays bilingue. C'est le grand problème que nous devons résoudre, et si nous ne trouvons pas la bonne solution, je crois que ce bill pourrait susciter une profonde discorde au pays. Une politique qui insiste pour que les emplois soient accordés selon des normes linguistiques ne peut qu'engendrer le mécontentement.

En parlant à un député tout à l'heure, j'ai appris que la Commission de la fonction publique avait écarté un postulant à un emploi parce que son nom sonnait trop comme un nom anglais. On demandait une personne bilingue pour remplir ce poste, mais son nom sonnait trop comme un nom anglais. Le député a attiré l'attention de la Commission là-dessus, en lui signalant que la per-